Le 17 septembre 2025

AVIS AUX PORTEURS DE PARTS
DU FCP
CNP ASSUR NAM ACTIONS EUROPE
(Code Isin : FR0007014675)

Nous vous informons des modifications suivantes apportées au FCP CNP ASSUR NAM ACTIONS EUROPE

1. **Modification du nombre d'émetteurs de l'univers ESG**

L'approche extra-financière utilisée pour atteindre l'objectif de gestion est désormais rédigée comme suit au sein du prospectus :

L'univers d'investissement de départ, qui inclut jusqu'à 2000 valeurs, est composé de valeurs européennes identifiées via une approche financière et extra-financière et pouvant appartenir à l'indice de référence ainsi que des valeurs identifiées par le Délégataire de la gestion financière sur la base d'une analyse financière et extra-financière et répondant à la stratégie d'investissement du fonds

La stratégie d'investissement du FCP est modifiée en conséquence.

2. **Mise à jour de la politique d'exclusion du délégataire de gestion financière**

La politique d'exclusion du délégataire de gestion financière est désormais rédigée comme suit :

De cet univers d'investissement initial, sont exclues les valeurs faisant l'objet de controverses ou de violations sévères (exemples : entités enfreignant gravement les principes du Pacte Mondial des Nations Unies (UN Global Compact) tels que les droits de l'homme ou la lutte contre la corruption), selon l'analyse interne menée par le Délégataire de la gestion financière, ainsi que les valeurs exclues de fait en vertu de la politique d'exclusion stricte des armes controversées disponible dans la rubrique ISR sur le site internet du Délégataire de gestion financière (www.dnca-investments.com).Le fonds respecte également les exclusions supplémentaires figurant au sein de la liste communiquée par CNP Assurances, telle que disponible sur leur site internet (https://www.cnp.fr/le-groupe-cnp-assurances/engagements-rse/engagement-pour-le-climat).

Ces modifications entreront en vigueur **le 1er octobre 2025**.

Les autres dispositions de la documentation juridique restent inchangées.

Le document d'information clé (DIC) et le prospectus (incluant l'annexe SFDR) seront disponibles sur le site internet www.ostrum.com ou peuvent vous être adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de :

OSTRUM ASSET MANAGEMENT
43 avenue Pierre Mendès France - 75013 PARIS
e-mail : Contact@ostrum.com